

PARTICIPATION DU PUBLIC AUX ÉVALUATIONS

QUI SOMMES-NOUS?

L'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon est un organisme autonome à qui incombent les fonctions d'évaluation découlant de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon* (LEESY) et de ses règlements d'application. Plus particulièrement, son rôle est d'administrer le processus d'évaluation conformément à la LEESY.

L'ORIGINE DE LA LEESY

Le chapitre 12 de l'Accord-cadre définitif et des ententes définitives des Premières nations du Yukon prévoyait la mise en place d'un processus législatif d'évaluation des activités de développement s'appliquant à l'ensemble des terres du Yukon. La *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon* promulguée par le Parlement du Canada a reçu la sanction royale le 13 mai 2003 et est entrée en vigueur en novembre 2005.

QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIOÉCONOMIQUE?

Le processus d'évaluation est une démarche structurée visant à cerner et à gérer les incidences environnementales et socioéconomiques que sont susceptibles d'avoir les activités de développement proposées. Si on détermine que le projet risque d'avoir des effets négatifs importants, l'évaluateur recommande des mesures en vue de leur atténuation, contrôle ou élimination. S'il est impossible d'atténuer les effets négatifs importants, l'évaluateur doit recommander que le projet soit rejeté. L'Office adresse ses recommandations aux décisionnaires (gouvernement ou organisme fédéral, territorial ou d'une Première nation) à qui il revient de prendre la décision finale.

AVANTAGES DES ÉVALUATIONS POUR LE YUKON

Une évaluation environnementale et socioéconomique est l'occasion pour les résidents de participer à l'examen des activités de développement qu'on propose de réaliser dans le territoire. Leur participation aide à cerner les composantes valorisées, les effets potentiels des projets sur ces composantes et les moyens et mesures susceptibles d'éviter ou d'atténuer ces effets. L'évaluation sert à guider la conception des projets ainsi que les décisions des organismes gouvernementaux à leur sujet et à l'égard des activités de développement en général. Du fait qu'elles reposent sur un processus participatif et administré par un organisme indépendant, les évaluations effectuées sous le régime de la LEESY favorisent les prises de décisions transparentes et responsables en matière de développement.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Nous NE dénombrons PAS les votes « pour » ou « contre » un projet durant une évaluation.
- Nous NE délivrons PAS les autorisations et permis requis pour les projets.
- Nous NE prenons PAS la décision finale relativement à l'approbation ou au rejet des projets.
- Nous NE sommes PAS chargés de faire respecter les règlements et les conditions dont sont assortis les permis.

PARTICIPATION AUX ÉVALUATIONS

La participation du public est l'un des meilleurs moyens pour l'évaluateur de prendre connaissance des composantes valorisées touchées par un projet proposé. Une participation efficace permet la tenue d'un processus ouvert et équilibré qui sert à éclairer l'évaluation et la prise de décisions, ce qui se traduit par de meilleurs projets.

PARTICIPATION UTILE

Pour que les commentaires soient aussi utiles que possible aux évaluateurs, il importe que les participants indiquent toutes les composantes environnementales et socioéconomiques ayant de la valeur à leurs yeux et expliquent en quoi le projet proposé est susceptible de les toucher. Ils peuvent également suggérer des moyens d'éviter ou d'atténuer les effets anticipés. Tous les commentaires recueillis pendant une évaluation sont versés au registre en ligne de l'Office et sont donc publics.

Le personnel de l'Office peut aussi se charger de recueillir le point de vue et l'opinion des personnes qui désirent se prononcer durant une évaluation ou les aider dans la présentation de leurs commentaires.

TRAITEMENT DES COMMENTAIRES REÇUS DANS LE CADRE D'UNE ÉVALUATION

Tous les commentaires reçus du public durant une évaluation font l'objet d'un examen complet et équitable. Les renseignements recueillis durant une évaluation peuvent influencer sa portée ou les éléments considérés de même que sur son résultat et la recommandation formulée au terme de l'évaluation.

MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER DES COMMENTAIRES

TOUTE ÉVALUATION PRÉVOIT UNE PÉRIODE POUR LA PRÉSENTATION DE COMMENTAIRES PAR LE PUBLIC.

Les commentaires peuvent être saisis directement, à partir de n'importe quel appareil, dans le registre en ligne de l'Office au www.yesabregistry.ca/ (en faisant une recherche par numéro de projet), ou transmis par courriel, téléphone, télécopieur ou la poste, ou présentés en personne à un bureau désigné.

TROUVER UN PROJET D'INTÉRÊT

Les personnes qui souhaitent participer aux évaluations peuvent s'inscrire au registre en ligne de l'Office et demander qu'un avis leur soit envoyé concernant les projets de nature à les intéresser. Il est possible de trouver une proposition de projet et de faire des commentaires dans le registre en ligne (www.yesabregistry.ca/) en faisant une recherche avancée au moyen de l'un ou l'autre des paramètres suivants :

- numéro de projet;
- lieu du projet;
- titre du projet;
- nom du promoteur;
- type d'évaluation;
- circonscription;
- territoire traditionnel d'une Première nation;
- emplacement géographique (latitude et longitude ou coordonnées UTM);
- secteur d'activité visé par le projet.

EXPRIMEZ-VOUS! UTILISEZ LE REGISTRE EN LIGNE DE L'OFFICE : YESABREGISTRY.CA



CE QU'ON ENTEND PAR « COMPOSANTES VALORISÉES »

Se sont les éléments du milieu environnemental ou socioéconomique qui pourraient être touchés par un projet. Leur valeur peut tenir à l'intérêt scientifique, social, culturel, économique, historique, archéologique ou esthétique qu'ils présentent ou à l'importance que les gens leur accordent. La qualité de l'air ou de l'eau, les possibilités de chasse ou de piégeage, le bien-être de la communauté, les valeurs patrimoniales ou culturelles en sont quelques exemples. La participation du public est essentielle pour bien cerner les composantes valorisées qui pourraient être touchées par un projet.

Les composantes valorisées peuvent également être déterminées par l'évaluateur, le promoteur, les organismes gouvernementaux, les groupes d'intérêt ou les Premières nations. Bien cerner les composantes valorisées permet de faire porter l'évaluation sur les éléments du milieu naturel et humain qui revêtent le plus d'importance pour la population.

FORMULER DES COMMENTAIRES UTILES

Les questions suivantes aideront les participants à formuler des commentaires constructifs.

1 Qu'est-ce que vous jugez important dans la région visée par le projet proposé?

Il peut s'agir d'espèces fauniques ou de populations animales, de composantes environnementales (terre, air, eau), esthétiques, sociales ou culturelles (piégeage, mode de vie), etc. Comment utilisez-vous la région ou interagissez-vous avec elle?

2 Comment le projet proposé est-il susceptible d'influer sur ces composantes et pourquoi? Expliquez de quelles façons vous pensez que les composantes importantes pour vous seraient touchées si le projet se réalisait. Qu'est-ce qui serait différent par rapport à la situation actuelle?

3 Avez-vous des suggestions quant à aux façons de réduire ou d'éliminer les effets escomptés? Indiquez toutes les mesures qui, selon vous, pourraient atténuer les effets du projet, ainsi que les raisons pour lesquelles vous pensez que ces mesures seraient efficaces.

4 Vos inquiétudes sont-elles fondées sur votre expérience personnelle, des recherches dont vous êtes au courant ou des renseignements qu'une autre personne vous a transmis? L'information que vous fournirez aidera les évaluateurs dans l'examen de vos commentaires et leur permettra de poser les questions nécessaires.

DIVERSES FAÇONS DE PRÉSENTER DES COMMENTAIRES

- Au moyen du registre en ligne de l'Office
- Par télécopieur ou par la poste
- Par courriel ou par téléphone
- En personne durant une rencontre avec un évaluateur



COORDONNÉES

Bureau central

C : yesab@yesab.ca

T : 867-668-6420

Sans frais : 1-866-322-4040

Bureau désigné de Dawson

C : Dawson.do@yesab.ca

T : 867-993-4040

Bureau désigné de Haines Junction

C : HainesJunction.do@yesab.ca

T : 867-634-4040

Bureau désigné de Mayo

C : Mayo.do@yesab.ca

T : 867-996-4040

Bureau désigné de Teslin

C : Teslin.do@yesab.ca

T : 867-390-4040

Bureau désigné de Watson Lake

C : WatsonLake.do@yesab.ca

T : 867-536-4040

Bureau désigné de Whitehorse

C : Whitehorse.do@yesab.ca

T : 867-456-3200

